

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 21/19

MISE HORS SERVICE DU RADIOPHARE D'ALIGNEMENT DE PISTE ET DE L'ÉQUIPEMENT DE MESURE DE DISTANCE (LOC/DME) À ROBERVAL (QUÉBEC)

NAV CANADA, exploitant national du système de navigation aérienne civile, a effectué une étude aéronautique pour évaluer la nécessité du radiophare d'alignement de piste (LOC) et de l'équipement de mesure de distance (DME) à Roberval (Québec). L'étude a conclu que le LOC et le DME n'étaient plus requis et a recommandé leur mise hors service.

Avant la mise hors service, les procédures d'approche aux instruments (IAP) prises en charge par le LOC et le DME seront remplacées par des IAP du système mondial de navigation par satellite (GNSS) et de performance d'alignement de piste avec guidage vertical (LPV).

Ce changement entrera en vigueur le 15 août 2019 à 0901Z UTC (temps universel coordonné). Les publications aéronautiques pertinentes seront modifiées en conséquence.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
Service à la clientèle
77, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Tél. : 800-876-4693
Télec. : 877-663-6656
Courriel : service@navcanada.ca



James Ferrier
Directeur, Gestion de l'information aéronautique